

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 AVRIL 2026

**Date de convocation : 10/04/2026**

**Date d'affichage : 10/04/2026**

**Nombre de conseillers en exercice : 19**

**Présents : 19**

**Votants : 19**

**Le vingt-sept avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures,**

Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELCROIX Sébastien, Maire

**Etaient présents** : M. DELCROIX Sébastien – M. HUVELLE Richard – Mme DUPIRE Agnès – M. FARHI Dany – Mme COCHARD Aurore – M. DUPONT Jérôme – Mme AVONTS Martine – M. COUTO José – Mme LEGER Roselyne – Mme CAUSEUR Nathalie – Mme CHANDELIER Sylvie – Mme GILLOT Séverine – Mme DECOTTE Valérie - M. BOMBECKE Sébastien – M. LEMBOURG Julien – M. DORMIGNY Matthias – Mme LEMAITRE Caroline – M. BEAUVILAIN Dylan – M. HIROUX Frédéric

**Etaient absents excusés** :

**Etaient absents** :

Monsieur HUVELLE Richard est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents.

**OBJET : Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

A l'issue des élections municipales,

**Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts,**

**Une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.**

Cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

**Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale** : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires est effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du Conseil Municipal.

Les personnes désignées par le Conseil Municipal doivent obligatoirement être :

- Être inscrites aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprises)
- Agées de plus de 18 ans

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Européenne
- Jouir de leurs droits civils
- Être familiarisé avec les circonstances locales
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à proposer une liste de 32 contribuables. Parmi ces 32 contribuables, 8 seront désignés commissaires titulaires et 8 seront désignés commissaires suppléants et composeront la Commission Communale des Impôts Directs.

Commissaires Titulaires			Commissaires suppléants		
1	CORNIL	Catherine (ext)	1	WALLERS	Annie (ext)
2	BAILLY	Jean-Jacques	2	HUVELLE	Françoise
3	BEAUVALL	Anne	3	GUICHARD	Lucien
4	CAGNIOT	Jules	4	CHANDELIER	Christie
5	DELVALLEE	Joël	5	LEGER	Roselyne
6	BOUCHART	Georges	6	BERTRAND	Muriel
7	DELIVYNE	Fabienne	7	LEPOINT	Erik
8	DETRAIT	Michel	8	SEVIN	Bertrand
9	ERRAUX	Denis	9	CASTELEIN	Karine
10	GANTOIS	Ludivine	10	COCHARD	Alexandre
11	GILLOT	David	11	BOURGOIS	Isabelle
12	GODEFROY	Jean-Charles	12	DENIMAL	Raphaël
13	GUICHARD	Jean-Pierre	13	DUCORNET	Chantal
14	MACQUET	Jackies	14	FREHAUT	Bruno
15	MILLOT	François	15	PRUGNAUD	Marie-Josèphe
16	ROUSSEL	Gérard	16	ROUSSEAU	Marc

Les membres du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré

**Avec 19 Voix POUR**

**Valide la liste ci-dessus de 32 contribuables et autorise Monsieur le Maire à la présenter au directeur régional des finances publiques afin de composer la Commission Communale des Impôts Directs.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

A PONT SUR SAMBRE  
Le 28 avril 2026

Le Maire  
Sébastien DELCROIX

Le secrétaire de séance,  
Richard HUVELLE



